

# PÉRIODE DE PROFESSIONNALISATION

## Modèle d'attestation individuelle

**!** Ce document est à imprimer obligatoirement sur papier à en-tête de l'entreprise et à remettre au salarié à l'issue de la formation.

[RÉSERVÉ À LA PÉRIODE DE PROFESSIONNALISATION, AYANT POUR OBJET UNE FORMATION QUALIFIANTE]

### Définition

La qualification professionnelle correspond à l'aptitude du salarié à remplir un emploi figurant dans la classification des emplois de la branche professionnelle. Une formation qualifiante reconnue dans les classifications d'une Convention Collective Nationale doit correspondre à un positionnement dans la grille des emplois de la branche. À l'issue de la formation, le salarié doit au minimum bénéficier des niveaux et/ou coefficients hiérarchiques liés à l'emploi visé.

Lorsque le parcours de professionnalisation a pour objet une formation qualifiante, l'employeur remet à son salarié une attestation qui reconnaît l'acquisition de la classification dont il est question dans grille des emplois de la CCN ; que la formation ait été délivrée par un organisme de formation ou dispensée en interne.

### Nature et caractéristiques de la formation qualifiante

→ Je soussigné (nom et prénom du représentant légal de l'entreprise) \_\_\_\_\_

atteste que (nom et prénom du stagiaire) \_\_\_\_\_

a suivi en qualité de salarié(e), la formation (intitulé) \_\_\_\_\_

correspondant à la qualification \_\_\_\_\_

niveau \_\_\_\_\_ visée au sein de la CCN (numéro de CCN) \_\_\_\_\_

→ Date de début de la formation \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Date de fin de la formation \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

→ Objectif de la formation suivie \_\_\_\_\_

→ Nature de la formation \_\_\_\_\_

→ Résultats de l'évaluation des acquis de la formation \_\_\_\_\_

À l'issue de la formation, le salarié dispose de la qualification reconnue par la CCN \_\_\_\_\_

→ Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

→ Signature du salarié

Signature du représentant légal  
et cachet de l'entreprise